



BLEGER



Offre exclusive web – Spécial été ! DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 2025



1

Commandez sur notre site et trinquez avec nous !

Bouteille de rosé*
OFFERTE

*pour chaque tranche
de 150 € HT d'achats
en ligne !*

Offre valable dans la limite
de 12 bouteilles maximum par client.

Offre réservée exclusivement aux professionnels, valable du 15 juillet au 15 août 2025 sur TOUS les articles en ligne aux conditions annuelles (hors prix chantiers, affaires spécifiques, offres de prix spéciales). Les commandes devront être facturées avant le 31 août 2025 au plus tard.

Les primes ne peuvent ni être échangées, ni remplacées par une somme d'argent équivalente

Les cadeaux font l'objet d'un versement global à l'entreprise bénéficiaire. En cas de reversement par l'entreprise bénéficiaire à ses salariés, il revient à la dite entreprise de fixer librement l'identité des bénéficiaires et/ou le niveau de rétribution. Dans ce cas, nous rappelons que ces avantages relèvent du droit commun des rémunérations entre l'employeur et ses salariés. Il est donc tenu de procéder à toutes les déclarations, notamment URSSAF, relatives aux avantages alloués à des salariés ainsi qu'au paiement des éventuelles charges afférentes.